



BONNE ANNÉE 2024 !

2023 fut une année particulièrement éprouvante, marquée par plusieurs conflits. Au-delà de ces terribles événements, ceux-ci ont notamment engendré des répercussions économiques importantes dans notre quotidien (forte inflation, augmentation des coûts de l'énergie, ...), qui ont été difficilement supportables pour certains d'entre vous.

C'est pourquoi nous devons ensemble, œuvrer collectivement pour préserver nos acquis sociaux et agir pour l'amélioration permanente de nos conditions de travail.

SUD Rail sera là et luttera à vos côtés chaque fois que cela sera nécessaire, sans compromission, pour la valorisation et la préservation des intérêts de l'ensemble des salarié.e.s incarnant la restauration ferroviaire.

C'est dans cet esprit que tous les élus et représentants de proximité SUD Rail vous souhaitent à toutes et tous, une excellente année 2024.

Nous vous souhaitons le meilleur dans l'accomplissement de tous vos projets professionnels et personnels.

Plus que jamais solidaires,

L'équipe SUD Rail

NAO 2024

En attente des annonces de la Direction...



Les deux premières réunions de négociation se sont tenues les 05 et 14 décembre dernier. L'occasion pour **SUD Rail** de défendre nos revendications les plus importantes.

La Direction Générale organise une 3^{ème} réunion prévue le 10 janvier, où elle présentera à cette occasion ses propositions. Autrement dit, les véritables négociations commenceront à cet instant.

Avec un SMIC qui passe à 1 766,92 € au 1^{er} janvier 2024, **SUD Rail** maintient la pression pour que la revalorisation des grilles de salaires, toutes catégories de salarié.e.s confondus (employés, maitrises & cadres), soit à la hauteur de nos attentes, et que soit enfin pleinement concrétiser le plan de rattrapage du salaire de base que nous avons obtenu en juillet 2022 à l'issue de la grève SUD-CGT.

Rappel : la 1^{ère} partie de ce plan a permis une augmentation significative allant jusqu'à + 100 € / mois l'année dernière pour le commercial de bord junior ou vendeur ambulant Intercités.

Vu les performance économiques quasi olympiques de l'entreprise, il serait inacceptable que l'ensemble des salarié.e.s ne soient pas rétribués à la juste mesure de leurs engagements respectifs !

Les attentes des salarié.e.s de Newrest Wagons-Lits sont énormes !



Pour rappel, **SUD Rail** n'a pas signé l'accord NAO 2023 de l'année dernière, qui actait des mesures allant à l'encontre des valeurs les plus fondamentales de notre organisation syndicale :

- **Un tassement sans précédent de la grille de salaires** : M. Bergamo a renoué avec une tradition que nous avons pourtant espéré voir définitivement disparu : **les augmentations différenciées de salaire en fonction du poste de travail dans l'entreprise**. Technique qui vise à réduire les écarts de rémunération entre les différents métiers de notre escalier professionnel, au détriment des chefs de bord, des administratifs et des cadres.

- **Aucune mesure sur les conditions de travail** : M. Bergamo a promis une grande négociation sur le plan senior au cours de l'année 2023, qui a débouché sur..... Rien ! Aucune mesure n'a été proposée par la direction générale qui n'a donc pas tenue sa parole, au mépris du dialogue social.

SALAIRES :

- Plus que jamais, **la priorité consiste à revaloriser nos salaires en respectant notre grille de rémunération** (c'est-à-dire le respect des écarts de rémunération entre tous les métiers de la grille afin de tenir compte de la valorisation et des spécificités de tous les métiers composant la restauration ferroviaire).

- **Depuis le 1^{er} janvier 2024, c'est 110 € par mois qu'il faudrait ajouter pour permettre aux échelons les plus bas (commercial junior : vendeur ambulant Intercités) d'atteindre le seuil du SMIC !**

- À cet effet, **la sous-valorisation des cadres de l'entreprise frôle désormais le manque de respect**, dont la rémunération annuelle est désormais bien en dessous du plafond annuel de la sécurité social (*montant qui servait de référence pour établir la rémunération annuelle minimale de nos cadres dans l'entreprise*).

- **Les écarts de rémunération entre les agents commerciaux, sont parfois tellement importants d'un site à l'autre, que cela en devient une vraie source d'inégalité** (intéressement mensuel plus faible que le montant total des indemnités repas versées, montant ridicule de la prime « Journée Autre », ...). Plus que jamais, **SUD Rail** portera la voix d'un rééquilibrage dans le système de rémunération du personnel commercial, afin de permettre à ces agents d'être moins dépendants de nos variables d'intéressement.

PLAN SENIOR :

- Après le non-respect de l'engagement de M. Bergamo en 2023 sur le plan senior, nous attendons des mesures fortes, désormais indispensables, **afin d'accompagner socialement et aménager les conditions de travail des salarié.e.s abordant la fin de leur carrière professionnelle** :

- **Aménagement de planification qui se traduit par de vrais repos supplémentaires au bénéfice du salarié en contrepartie d'une réduction du volume d'heures travaillées ; Création d'un compte épargne-temps ;**

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Il est grand temps de mettre en place un **accord acceptant enfin la mise en place du télétravail dans l'entreprise** (postes de travail éligibles, volume d'heures à utiliser, conditions de mise en place, ...).

- Il est grand temps d'obtenir **un véritable cadre social aux services « Offre A Quai » et « Business Première »**, qui ont désormais plusieurs années d'existence, en actant un accord qui permet de déterminer notamment les conditions de planification et de rémunération de ces services, ainsi que des embauches massives en CDI.

Le cadre social doit permettre de mettre fin à la précarisation de de ces activités avec 50% des effectifs « Business 1^{ère} » et 100% des effectifs « Offre A Quai » au statut intérimaire !

Déploiement des bornes de commandes CEL

Le déploiement des bornes de commande en ligne CEL a débuté. À terme, chaque rame du parc roulant TGV sera équipé de 2 bornes (une borne disposée de part et d'autre des accès à la voiture-bar).

Une première mission des membres CSSCT a eu lieu, dont les constatations confirment les craintes que notre organisation avait émises : **Ce nouvel outil technologique est loin d'être fiable, et beaucoup d'inquiétudes et de questions restent à ce jour en suspens...**

- **Problème de fiabilité** : des coupures de connexions intempestives entre la borne CEL et la tablette de l'agent commercial. A plusieurs reprises, les bornes se mettent régulièrement hors service en pleine phase de commande par le client...
- **Un accroissement de la charge de travail** : Régulièrement, l'agent commercial doit arrêter la prise en considération de la file d'attente classique pour ne se consacrer uniquement qu'à la file d'attente des CEL, ce qui peut créer certaines tensions.



SUD Rail maintient son appel auprès de tous les agents commerciaux à REFUSER toute utilisation des bornes de commandes CEL tant que des contreparties financières & aménagements des conditions de travail associées n'auront pas abouti !